Protocole d'échantillonnage « Plantes »

Période de prélèvements juillet à mi-octobre

Présentation du sujet d'étude

Candidatus Liberibacter solanacearum est une bactérie phytopathogène qui peut infecter des plantes de la famille des Solanaceae (tomate, pomme de terre, piment, etc) et des Apiaceae (carotte, céleri...).

Cette bactérie est responsable chez la pomme de terre de la maladie du « Zebra chip ». Elle est transmise par *Bactericera cokerelli*, le psylle de la pomme de terre. Sur solanacées, la maladie sévit sur le continent américain et en Océanie mais elle est absente du territoire européen. Les souches décrites sur solanacées (A et B) ainsi que leur psylle vecteur sont inscrits sur la liste A1 de l'OEPP (organismes de quarantaine absents de la région OEPP). En France, ils sont également listés comme organismes nuisibles de catégorie 1 par arrêté ministériel du 15 décembre 2014.

En Europe, la bactérie a également été trouvée sur des cultures de carottes et de céleri. Dans cette zone géographique, elle peut être associée à plusieurs psylles *Trioza apicalis*, le psylle de la carotte ou *Bactericera trigonica*. Les haplotypes décrits sur apiacées (C, D et E) et leurs psylles vecteurs ne sont pas réglementés en Europe.

Objectif

Ces prélèvements ont été mis en place dans le cadre du projet de recherche « CaLiso » et pourront également être valorisés dans le cadre des projets européens « POnTE » et « PhyLibII » en accord avec les partenaires concernés.

Connaître la répartition géographique du pathogène et ses vecteurs et conduire des études concernant l'épidémiologie de ce pathogène.

Dispositif

Les parcelles prospectées sont des parcelles d'apiacées et de solanacées sur l'ensemble du territoire français. Il s'agit de couvrir le plus de zones géographiques possibles où l'on cultive ces plantes en France.

Les parcelles sont prospectées à une seule date en fin de culture pour les cultures primeurs et entre mi-juillet et fin octobre pour les autres.

Des prélèvements de plantes et de psylles sont réalisés conjointement sur les mêmes parcelles. Sur une parcelle, la prospection est réalisée de façon aléatoire et les prélèvements sont réalisés si possibles à différents endroits de la parcelle. L'intensité des symptômes pour l'ensemble de la parcelle est évaluée et les symptômes sur la plante cultivée sont notés (échelles de notation sur la fiche de prélèvements).

Échantillonnage de plantes dans les parcelles

- Pour les apiacées, le prélèvement se fait sur feuilles et pétioles et correspond à environ 5 g. Pour les pommes de terre, la plante entière est prélevée (y compris les tubercules). Sur chaque parcelle, prélever:
 - 2 à 4 plantes présentant des symptômes caractéristiques (voir Fiche signalétique)
 - 1 à 2 échantillons sans symptôme (dans la mesure du possible)

Rq: 5 plantes cultivées au total par parcelle

- 2 à 4 plantes adventices en privilégiant les apiacées et les solanacées
- 2 à 4 plantes pérennes en privilégiant les conifères.

<u>Attention :</u> chaque plante doit être emballée individuellement et correctement codifiée (voir modalités de codification dans la fiche de prélèvements)

- En attendant l'envoi de l'échantillon, le maintenir au frais (une glacière est l'idéal du terrain au bureau, si les expéditions ne peuvent se faire le jour même, le réserver au frigo avant envoi par ex : prélèvement le lundi, envoi le mardi);
- Joindre le formulaire rempli à chaque parcelle (voir **annexe 2**) ; Prévenir la personne adéquate en fonction de la culture prélevée (voir **annexe 3**) de l'expédition de l'échantillon ;

<u>Échantillonnage des psylles</u>: il est préférable de réaliser un prélèvement au filet fauchoir. Pour tout renseignement, contacter Nicolas Sauvion (coordonnées en **annexe 3**)























Annexe 1:

Protocole simplifié

QUOI ?	QUAND ?		OÙ ?		COMMENT ?		
	Période d'observation (à adapter en région)	Fréquence des observations (à adapter en région)	Objet à prélever	Echantillonnage annuelle	Type d'observation	Mode opératoire	Données à saisir
Plantes cultivées : apiacées et solanacées Ca. Liberibacter solanacearum	De la levée à la récolte	mensuelle	Pétioles (environ 5g par plante) Plantes entières pour pomme de terre	2 à 4 plantes symptomatiques 1 à 2 plantes asymptomatiques (5 pour pomme de terre)	observation visuelle	Les plantes atteintes présentant des crispations, modification de coloration (rougissement ou jaunissement), des proliférations du feuillage au collet	voir fiche de prélèvements
Adventices Ca. Liberibacter solanacearum	De la levée à la récolte	mensuelle	Pétioles ou plantes entières (environ 5g par plante), y compris les tubercules sur repousses	2 à 4 plantes	observation visuelle	Privilégier apiacées et solanacées sauvages	voir fiche de prélèvement
Plantes pérennes	septembre	annuelle	Pétioles (environ 5g par plante)	2 à 4 plantes	observation visuelle	Privilégier les conifères	voir fiche de prélèvement
Psylles Ca. Liberibacter solanacearum	Toute l'année	Hebdomadaire 2 relevés par semaine si la capture se fait au piège jaune	Psylles adultes, pontes et larves	Filet fauchoir au moment du prélèvement des plantes	Filet fauchoir, parapluie japonais ou piège jaune	Filet fauchoir (pour tous renseignements, contacter Nicolas Sauvion, INRA Montpellier – voir annexe 3)	Voir fiche de prélèvements















Candidatus Liberibacter solanacearum

Protocole d'échantillonnage « Plantes »

Annexe 2:

Fiche de prélèvements

Prévenir la personne adéquate en fonction de la culture prélevée (voir annexe 3) de l'expédition de l'échantillon et envoyer les photos par e-mail.

Ne pas envoyer en fin de semaine pour éviter un stockage à la poste pendant le week-end.

NB : les informations (en gras, rouge) sont indispensables aux traitements des données recueillies dans le cadre de cette étude.

Expéditeur/ Préleveur						
Nom :	Nom:					
Adresse :						
Tél. :						
Fax.:						
Identifiant parcelle :		Réservé au laboratoire				
Commune: (code postal/n°INSEE)						
Coordonnées GPS: ##,##### : Degrés décimaux, projection : UTM / WGS 84						
latitude			longitude			
Date de prélèvement :						
Symptômes :		□ OUI	□NON			
Intensité à la parcelle □ Absence de symptômes □ Quelques plantes (1 à 10%) □ 10 à 30 % des plantes (par tâch □ 30 à 50 % des plantes (une part parcelle) □ + 50 % des plantes		•	□ 0 : asymptomati	ou rougissement du feuillage ation aérienne		
Surface atteinte						
Impact sur la production						
Présence d'insectes (dont le psylle de la carotte, de la tomate ou de la pomme de terre)		□ OUI	□ NON			

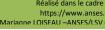


















Candidatus Liberibacter solanacearum

Protocole d'échantillonnage « Plantes »

Liste des échantillons prélevés sur une parcelle

Identifiant parcelle (réservé au laboratoire) : Codification préleveur début (partenaire/date/code postal) :

Type d'échantillons	Nombre de prélèvements	Codification préleveur fin = espèce végétale/n°prél.
Plantes cultivées avec symptômes		
Plantes cultivées sans symptôme		
Plantes adventices (préciser espèces)		
Plantes de bordure (préciser espèces)		
Plantes pérennes		
Psylles		
Cicadelles		

Commentaires:



















Protocole d'échantillonnage « Plantes »

Annexe 3:

Liste des personnes à contacter

Culture en production	Personne à contacter	Coordonnées	
Apiacées porte-graines	Marianne Loiseau (ANSES-LSV)	LSV 7 rue Jean Dixméras 49044 Angers cedex 01 Tél: 02.41.20.74.59 Fax: 02.41.20.74.30 Mail: marianne.loiseau@anses.fr	
	Ou Personnes en charge de laboratoire laboratoire de pathologie (semenciers pouvant réaliser les analyses Vilmorin, Bejo et Rijk Zwaan)		
Pomme de terre (Plants, consommation & transformation)	Anne-Claire Le Roux (FN3PT)	INRA - UMR 1349 IGEPP Domaine de La Motte BP 35327 35653 Le Rheu Cedex Tél: 02.23.48.51.86 Fax: 02.23.48.51.50 Mail: anneclaire.leroux@fnpppt.fr	
Autres solanacées, Apiacées consommation et industrie	Marianne Loiseau (ANSES-LSV)	LSV 7 rue Jean Dixméras 49044 Angers cedex 01 Tél: 02.41.20.74.59 Fax: 02.41.20.74.30 Mail: marianne.loiseau@anses.fr	
Psylles	Nicolas Sauvion (INRA Montpellier)	INRA UMR BGPI Dr. Nicolas Sauvion Campus de Baillarguet 34398 Montferrier-sur-Lez Tél: 04 99 62 48 41 Fax: 04 99 62 48 22 Mail: sauvion@supagro.inra.fr	

















